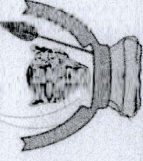


REPUBLIQUE DE LA COTE D'IVOIRE
PRIMAIRE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 108/2024

A L'AGENCE LOCALE D'EXECUTION "ACODEV SARL"

Après avoir reçu le contrat du marché n° 7347/PDL-145T/BCECO/DG/DPM/AAS/2022/SC, conclu avec le Bureau Central de Coordination « BCECO », pour un montant total hors taxe de dollars américains neuf cent soixante-quatre mille six cent vingt-huit, trois centimes (USD 964 628,03) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains six mille sept cent cinquante-deux, quarante centimes (USD 6 752,40), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 25/06/2024

Directeur Administratif et Financier

Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

Sceau de l'Etablissement